

Travailler avec une paraplégie

L'âge et la santé jouent un rôle important dans la participation au marché du travail. Plus l'âge des personnes atteintes d'une paralysie médullaire est élevé, plus la probabilité qu'elles n'exercent pas d'activité lucrative est grande. Les problèmes de santé sont aussi un facteur expliquant cet état de choses, comme le montrent les résultats de l'étude SwiSCI.

Quel est le nombre de paraplégés médullaires exerçant une activité lucrative?

Dans le monde, le taux d'emploi des paraplégés médullaires s'élève à environ 37%. L'Europe détient la participation la plus forte (51%).¹

En Suisse, la participation au marché du travail est même de 57%. Environ un cinquième des intéressés travaillent à temps plein.²

Quels sont les éléments qui influent sur l'activité lucrative?

Des scientifiques de la Recherche suisse pour paraplégiques (RSP) ont identifié des facteurs qui conditionnent la participation des paraplégés médullaires au marché du travail. Il s'agit, entre autres, du niveau d'éducation, de l'âge et de l'état de santé.³

Quel rôle joue plus précisément l'âge dans la participation au marché du travail?

Le fait que l'âge compte parmi les critères phares a poussé les scientifiques à étudier de plus près cet aspect.²

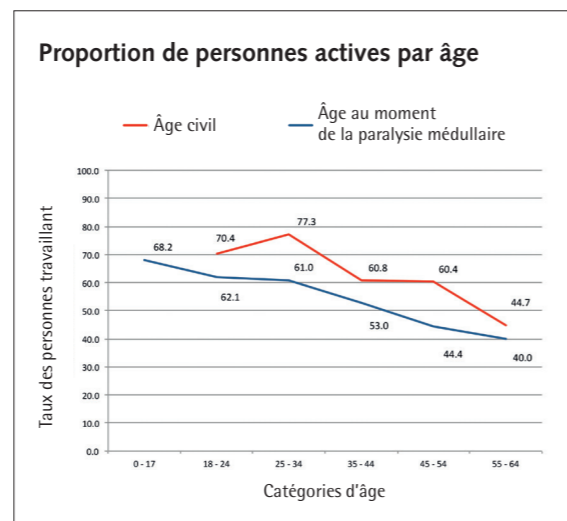
En matière d'âge, deux phénomènes se dessinent:

1. L'âge civil

Plus un individu touché est âgé, plus il est probable qu'il ne travaille pas. La proportion de personnes employées plus élevée est enregistrée chez les 25-34 ans. Comme le montre la ligne rouge du graphique, c'est surtout chez les plus de 55 ans que l'activité lucrative chute fortement.

2. L'âge à l'apparition de la paralysie médullaire

Plus l'individu est jeune au moment de sa paralysie médullaire, plus il est probable qu'il exerce par la suite un emploi rémunéré. Chez les personnes qui avaient moins de 18 ans lors de la survenance de la paralysie médullaire, le taux d'emploi est de 68%. À titre de comparaison, ce même taux s'élève à 40% chez celles qui avaient alors 55 ans et plus.



Quelles sont les pistes pour expliquer ces «effets de l'âge»?

Ces effets de l'âge s'expliquent de plusieurs façons. L'une des raisons réside dans les problèmes de santé tels que les douleurs pouvant accompagner une paralysie médullaire. En vieillissant, il arrive que les maux s'amplifient, ce qui peut conduire l'individu concerné à quitter la vie professionnelle. Les infections des voies urinaires et les plaies de pression exercent aussi un impact négatif sur l'activité lucrative.²

Pour les auteurs de l'étude, l'importance jouée par l'âge au moment de la paralysie médullaire s'explique peut-être en outre par la plus grande capacité des jeunes, par rapport à leurs aînés, à s'adapter avec rapidité et souplesse à un nouvel emploi.

Quels sont les facteurs susceptibles de favoriser l'activité lucrative des paraplégés médullaires?

Les auteurs de l'étude SwiSCI préconisent essentiellement deux mesures:

1. Sachant que les douleurs constituent l'une des raisons qui amènent à sortir du marché du travail, il est donc primordial que les intéressés s'en préoccupent suffisamment tôt. L'aide de thérapeutes de la douleur peut faciliter l'approche de la douleur au quotidien.
2. Les personnes touchées par une paralysie médullaire à 40 ans et plus devraient particulièrement prêter attention à l'aspect durable de leur reconversion professionnelle. Des consultations appropriées et des coachings spécialisés sont proposés dans la plupart des cliniques de réadaptation en Suisse lors de la rééducation primaire.

Il est crucial de conjuguer réadaptation médicale et professionnelle pour effectuer un état des lieux précoce qui permettra de planifier l'avenir professionnel. Le succès de la réinsertion dans le monde du travail pourrait être encore amélioré par l'usage d'un outil contribuant à déterminer les emplois appropriés («job matching tool»).

Références

- ¹ Bickenbach et coll. 2013. *International perspectives on spinal cord injury*.
- ² Marti et coll. 2015. *The association between chronological age, age at injury and employment: Is there a mediating effect of secondary health conditions?* *Spinal Cord*, 2015 Oct. 6.
- ³ Marti et coll. 2012. *To work or not to work: Labour market participation of people with spinal cord injury living in Switzerland*. *Spinal Cord* 50(7): 521-6.



■ Quel emploi répond à mes intérêts et aptitudes?

La Recherche suisse pour paraplégiques (RSP) travaille au développement d'un outil dédié à la réinsertion professionnelle des paraplégés médullaires. Cet outil permettra aux conseillers d'orientation d'être à même de mieux évaluer si les exigences et caractéristiques d'un emploi coïncident avec les intérêts professionnels et les aptitudes d'une personne. Le docteur Urban Schwegler est à la tête de ce projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

M. Schwegler, pourquoi développez-vous cet outil?

Il est souvent extrêmement difficile pour les paraplégés médullaires de réintégrer le marché du travail. Il est fréquent que la paralysie médullaire remette en question l'activité exercée antérieurement du fait qu'il ne sera plus possible de s'acquitter des différentes tâches ou activités.

En collaboration avec l'Institut d'insertion professionnelle ParaWork, nous développons un outil qui facilitera la recherche d'emploi en ciblant les postes correspondant parfaitement aux compétences, besoins et intérêts d'un individu. Une telle adéquation entre la personne et l'emploi à pourvoir exerce à long terme un effet positif sur la satisfaction au travail et le rendement. Nous pouvons, de la sorte, favoriser une réinsertion durable dans le monde du travail.

Qu'est-ce qui distingue cet outil des autres instruments déjà utilisés pour l'orientation professionnelle?

Les outils existants recensent des paramètres généraux essentiels pour le travail telles l'endurance et la concentra-

tion, ce qui élargit certes leur champ d'utilisation, mais les rend trop peu spécifiques. L'outil que nous développons à la RSP tient compte des besoins et des contraintes propres aux paraplégés médullaires. L'accent est également mis sur les exigences et les caractéristiques de professions spécifiques ainsi que sur les facteurs favorables ou défavorables inhérents à un environnement de travail donné.

Comment fonctionne cet outil?

Nous créons ce qu'il convient d'appeler des profils d'adéquation (matching profile). Chacun de ces profils correspond à une profession et comporte trois axes dimensionnels.

Le premier axe s'intéresse aux qualités constantes d'une personne telles que ses compétences de base ou ses intérêts professionnels. Cette dimension permet de déterminer des métiers appropriés auxquels pourraient tendre des personnes qui ne pourront plus travailler dans leur profession antérieure et qui doivent donc se reconvertir.

Le deuxième axe du profil d'adéquation regroupe les compétences qu'une personne peut acquérir comme les connaissances informatiques ou linguistiques. Il permet de déceler les écarts entre les capacités d'une personne et les exigences requises par l'emploi visé. Fort de ces enseignements, le conseiller d'orientation peut alors déterminer quel savoir-faire il convient de peaufiner au cours de la réadaptation professionnelle.

Le troisième axe du profil porte sur l'adéquation entre les besoins d'une personne paralysée médullaire et son futur environnement de travail. Il peut s'agir, par exemple, de la nécessité de disposer d'un ascenseur ou de toilettes accessibles. Pour y répondre, des aménagements appropriés peuvent être effectués au niveau du poste de travail.

Quand cet outil sera-t-il prêt à l'emploi?

Le développement de l'outil durera jusqu'à fin 2016. La finalisation d'une version en ligne à des fins de test est prévue pour 2017. Si les essais s'avèrent concluants, l'outil deviendra alors opérationnel.

M. Schwegler, je vous remercie vivement pour cet entretien.

Pour plus d'informations sur ce projet:
urban.schwegler@paraplegie.ch

Teresa Brinkel, chargée de communication de
Swiss Spinal Cord Injury Cohort Study (SwiSCI)